

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.008

L'An deux Mille Seize, le 21 mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 mars 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 mars 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gilbert LOUX représenté par M. Patrick MARENGO
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 31

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

Dans l'attente des subventions définitives de 2016, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions à diverses associations.

- ROYAN SHOPPING GICC DE ROYAN + 20 000,00 €
- ECHANCRURES + 15 000,00 €
- DIVERTIMENTO + 20 000,00 €
- LES RENDEZ-VOUS LITTERAIRES + 800,00 €
- MAISON DES LYCEENS DU LYCEE CORDOUAN (VOYAGE A BUENOS AIRES EN AVRIL 2016) + 1 000,00 €
- FOYER SOCIO EDUCATIF CES ZOLA (VOYAGE EN ALLEMAGNE DU 03 AU 08 AVRIL 2016) + 500,00 €
- ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB + 15 000,00 €

Ces subventions seront déduites du montant attribué lors du vote du Budget Primitif 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission Culture en date du 09 février 2016,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

Article 6574 – Fonction 20

- MAISON DES LYCEENS DU LYCEE CORDOUAN (VOYAGE A BUENOS AIRES EN AVRIL 2016) + 1 000,00 €
- FOYER SOCIO EDUCATIF CES ZOLA (VOYAGE EN ALLEMAGNE DU 03 AU 08 AVRIL 2016) + 500,00 €

Article 6574 – Fonction 30

- LES RENDEZ-VOUS LITTERAIRES + 800,00 €
- DIVERTIMENTO + 20 000,00 €
- ECHANCRURES + 15 000,00 €

Article 6574 – Fonction 40

- ROYAN VAUX ATLANTIQUE FOOTBALL CLUB + 15 000,00 €

Article 6574 – Fonction 90

- ROYAN SHOPPING GICC DE ROYAN + 20 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 24 mars 2016

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO